

FICHE D'INSCRIPTION MDJ ÉQUINOX

Prénom : _____

Nom : _____

Date de Naissance : _____ / _____ / _____
 Jour Mois Année

Expiration : _____

(section réservée à l'administration)

Adresse : _____
 (# civique, nom de rue, # appartement)

(municipalité, province, code postal)

Téléphone : (_____) _____ -- _____

Téléphone (Urgence) : (_____) _____ -- _____

Personne à contacter en cas d'urgence: _____

Courriel : _____

Problème Médicaux : _____

Numéro d'assurance maladie : _____

Signature du contrat

En signant, je m'engage à respecter les règles énumérées dans le contrat.

Signature du membre : _____

Signature du parent ou tuteur: _____

Date de la signature : _____ / _____ / _____
 Jour Mois Année

N.B : Nous demandons à tous nos membres de nous fournir une photo (format porte-feuille) que nous garderons dans nos archives.

*En signant le contrat j'autorise la Maison des Jeunes Équinox à publier des photos prises lors des activités de la Maison des Jeunes.

*En signant le contrat j'autorise la Maison des Jeunes Équinox à m'assurer le transport lors d'activités extérieures.

CONTRAT DES MEMBRES DE LA M.D.J ÉQUINOX

Bonjour et bienvenue à la Maison des Jeunes Équinox de la Ville de Sainte-Catherine. Cet endroit est un lieu de rencontre s'adressant aux jeunes de 12 à 17 ans, qui désirent participer de façon active à la bonne marche, à l'organisation et aux activités de la maison, en présence d'intervenants–animateurs.

L'inscription à la Maison des Jeunes est tout à fait gratuite.

Pour que ce lieu soit sain et agréable, chaque membre doit respecter les règles que voici :

- ✓ Le total respect des autres est exigé car tous les jeunes de 12 à 17 ans ont leur place;
- ✓ La possession et consommation de drogue et d'alcool ne sont pas tolérées sur les lieux de la Maison des Jeunes Équinox.
- ✓ La violence physique ou verbale n'est pas tolérée;
- ✓ Tout acte de vandalisme n'est pas toléré;
- ✓ Le vol n'est pas toléré;
- ✓ Le "quêtage" d'argent, de cigarette ou autres ne sont pas tolérés;
- ✓ Le "taxage" n'est pas toléré;
- ✓ La participation au ménage et à l'entretien des lieux sont demandés à tous les membres;
- ✓ Noter qu'en vertu de la loi sur le tabac, la Maison des Jeunes est devenue un lieu non-fumeurs depuis le 17 décembre 1999
- ✓ En signant le contrat j'autorise la Maison des Jeunes Équinox à publier des photos prises lors des activités de la Maison des Jeunes.

Dans le cas où un jeune ne respecte pas les règlements de la Maison des Jeunes, les Intervenants–animateurs se réservent le droit d'appliquer une suspension et/ou d'appeler les parents.

Nous invitons les parents à nous téléphoner ou à passer nous voir, si vous désirez discuter avec nous.

Maison des Jeunes Équinox

5185 Boul. Saint-Laurent, Sainte-Catherine, J5C 1A6
450-632-5122

Courriel : coordination@mdjequinox.ca

Site Web : www.mdjequinox.ca, www.facebook.com/maisonjeunes.equinox